

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2011 À 20 H 30 AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Harvey Shaffer et Michael Goldwax formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENT : Conseiller Abraham Gonshor

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-951

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2011-952

**ADOPTION – RÈGLEMENT N° 690-9 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 690-5 CONCERNANT LES NUISANCES**

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 690-9 a été donné lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 690-9 intitulé : « Règlement modifiant le règlement no.690-5 concernant les nuisances ».

Adoptée

2011-953

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 743-3 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT N° 743 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME.**

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 743-3 a été donné lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 743-3 intitulé : « Règlement modifiant le règlement no.743 constituant le Comité Consultatif d'Urbanisme ».

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-954

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 792 – TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 792 a été donné lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 792 intitulé : « Règlement décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2012 ».

Adoptée

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 2 Chemin Haverstock :

Aucune intervention

2011-955

DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.11, AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE CLÔTURE EN COUR AVANT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 2, CHEMIN HAVERSTOCK, LOT NO.: 2 089 771, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES # G-18-0005)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure du Règlement de zonage numéro 727, article 6.11, afin de permettre l'installation d'une clôture en cour avant d'un bâtiment unifamilial détaché;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 17 octobre 2011, a recommandé *d'approuver conditionnellement* la demande de dérogation mineure ci-dessus, à condition que la condition suivante soit remplie;

- Fournir une barrière de haie en avant de la clôture

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal *approuve conditionnellement* la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 2, Chemin Haverstock sur le lot 2 089 771, Zone RA-1.

Adoptée

2011-956

TRANSFERT DE FONDS DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR COMBLER UNE DÉPENSE 2011 IMPRÉVUE POUR UN DÉFICIT DE FONDS DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE

Sur proposition dûment présentée par le Conseiller Jack Edery, appuyé par Harvey Shaffer, il est UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 150,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 02-190-01-200– Projets d'infrastructures.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-957

ADOPTION DES POLITIQUES RÉVISÉES RELATIVES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DES CADRES AINSI QUE DES CADRES DE DIRECTION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal jugent opportun de réviser les politiques définissant les conditions de travail et les avantages ainsi que les procédures relatives à la rémunération des cadres et des cadres de direction, politiques qui sont nécessaires afin d'assurer une saine gestion des ressources humaines; et

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont revu les politiques révisées intitulées « Politique relative aux conditions de travail et avantages des cadres de direction », « Politique relative aux conditions de travail et avantages des cadres » et « Politique de rémunération des cadres », politiques datées du 19 décembre 2011 et préparées par le Directeur des ressources humaines.

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE les « Politique relative aux conditions de travail et avantages des cadres de direction », « Politique relative aux conditions de travail et avantages des cadres » et « Politique de rémunération des cadres », politiques datées du 19 décembre 2011, sont et soient, par la présente, approuvées et entrent en vigueur aux dates qui y sont indiquées.

Adoptée

2011-958

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg _____
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière _____
Me Nathalie Lauzière, Greffière